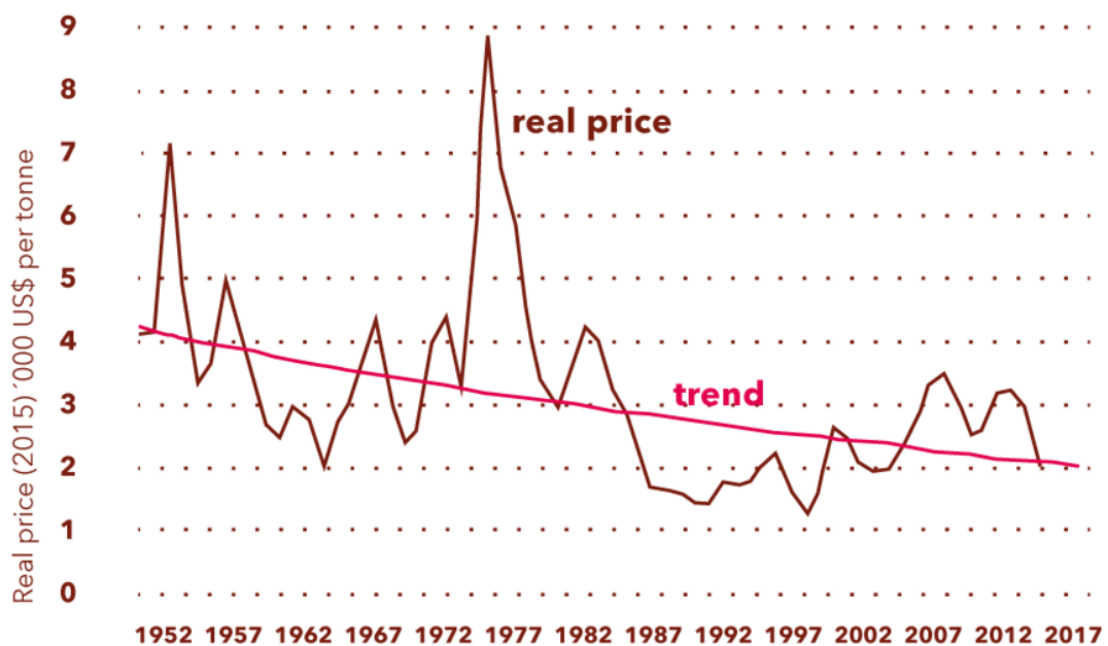


## Le « cartel du cacao » Côte d'Ivoire Ghana pour influencer le marché international des prix

La Côte d'Ivoire et le Ghana à eux seules pèsent 65% de l'exportation du cacao mondial dont 35% pour la Côte d'Ivoire premier producteur mondial.

Cependant ; le déséquilibre constant entre offre et demande sur le marché du cacao provoque de fortes variations de prix. Les facteurs endogènes et exogènes (climat et maladies), qui ont souvent une incidence sur le volume des récoltes, rendent l'évolution des prix instables. Cette volatilité éveille à son tour l'intérêt des spéculateurs qui rendent impossible une évolution stable des prix. Le cycle de vie d'un cacaoyer (qui ne donne une récolte intéressante qu'après trois à cinq ans) ne permet pas à celles et ceux qui le cultivent de réagir rapidement aux variations de la demande. [Selon un rapport de l'institut Südwind](#) pour l'économie et l'œcuménisme, le prix réel du cacao a plus ou moins diminué de moitié entre 1980 et 2012. Entre l'automne 2016 et le printemps 2017, le prix a continué de chuter en Côte d'Ivoire – premier pays producteur au monde – d'un maximum de 35 %.

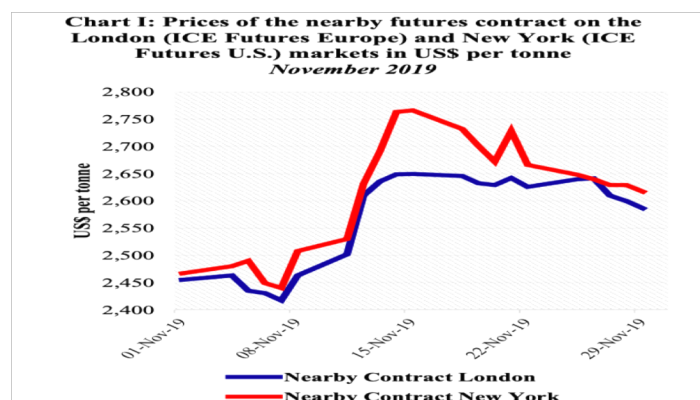


La chute de 30% en juin 2019, va susciter chez les deux plus grands producteurs des rencontres en vue d'arrêter des stratégies communes pour faire face à cette dégringolade des prix sur le marché international. Chute des prix qui a une incidence réelle sur leurs différentes économies. Les recettes d'exportation du cacao représentent à elles seules 40% du PIB de la Côte d'Ivoire. C'est dans ce cadre de coopération des deux pays que la Directrice Générale du Conseil Cacao et le directeur du Cocobod du Ghana affinent la stratégie des deux grands producteurs mondiaux de cacao. Ce qui fera dire à son homologue Ivoirienne du conseil café cacao que « *Il est important que le monde entier sache aujourd'hui qu'en termes de*

cacaoculteur il y aura le Ghana et la Côte d'Ivoire d'un seul et même côté ». Quant au directeur du Ghana Cocobod il qualifie d'historique ces rencontres.

### Accra et Abidjan imposent un mécanisme de compensation : le « différentiel de revenu décent » (DRD)

Entre Abidjan et Accra les deux leaders mondiaux du Cacao, il a toujours manqué de solidarité pour avoir laissé prospérer dans les deux sens la contrebande en fonction des prix d'achat versés aux producteurs de part et d'autre. Face aux dangers que courent les deux puissances cacaoyères pour leurs recettes fiscales en baisse et par-delà leur économie, ils s'engagent à lutter contre cette contrebande en renforçant leur coopération par des réunions régulières et la création d'un comité, qui sera chargé de prendre de nouvelles mesures afin de gérer la production et permettre aux agriculteurs d'en vivre décemment et durablement. De là naît l'idée d'une coopération à l'effet d'influencer les cours du marché mondial. La stratégie des deux pays est de stocker les fèves pour faire remonter les prix mondiaux, lorsqu'ils chutent. Cette stratégie de fonctionnement est qualifiée par la presse de « cartel du cacao » ou « OPEP du cacao ». La difficulté pour ces pays résultera dans leur capacité à financer ces stocks. Aussi le 12 juin 2019 à Accra, en réunion avec les négociants et fabricants, les deux pays décident de l'application d'un prix plancher du cacao fixé à 2600 dollars la tonne. Un seuil en deçà duquel les deux leaders mondiaux du cacao refusent de vendre leurs fèves de cacao. Afin d'affiner leur stratégie et mettre la pression sur les chocolatiers et peser sur les négociations ils ont décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre les ventes de cacao pour la campagne 2020-2021. Cette stratégie a eu pour effet de booster [à mi-novembre 2019 le prix du cacao à 2.759 dollars la tonne](#).



Pour les analystes cela sonne comme une tentative des deux pays de fixer leurs propres règles. Le prix plancher (minimum) auquel prétendent les deux pays servira à juste et moyenne rémunération des producteurs victimes des cours fluctuants de cette matière première (cacao). Il faut noter que les cultivateurs perçoivent un gain estimé entre [4 et 6% des 100 milliards de dollars](#) générés annuellement par le marché international du cacao. Pour Michel Arion, directeur exécutif de l'Organisation internationale du cacao (ICCO) « il y'a un problème structurel que l'on retrouve dans d'autres produits de base tels que le coton. Tous les acteurs

de la chaîne y gagnent sauf les petits producteurs. », il renchérit également pour dire que le fait de fixer un prix minimum « va dans le bon sens ». La stratégie porte ses fruits puisque [le cours du cacao a augmenté de 12% le 09 janvier 2020](#) avec la perspective d'une tendance haussière régulière sur le marché mondial.

### **Riposte timide des chocolatiers**

L'industrie du cacao qui pèse cent (100) milliards de dollars dans le monde à travers les fabricants et les négociants, rechigne à l'idée d'un prix plancher et préfère la spéculation des marchés internationaux.

Abidjan et Accra leur proposent dans les négociations le mécanisme de compensation qu'ils appellent « différentiel de revenu décent » (DRD), soit une prime de quatre cents dollars (400\$) par tonne sur le prix d'achat du cacao, à verser aux producteurs si les cours baissent et à un fonds de stabilisation s'ils grimpent au-delà de 2600 dollars. Aussi le système de commercialisation ivoirien a par ailleurs changé, depuis un an. Désormais, la Côte d'Ivoire vend quand et à qui elle veut.

Les multinationales et grands chocolatiers boudent le « différentiel de revenu décent » (DRD) et boycottent les achats et contrats par anticipation de la saison 2020-2021. La Côte d'Ivoire n'a vendu que 40 000 tonnes en 2019 contre 300.000 en 2018 à la même période. Au port d'Abidjan, il est annoncé l'arrivée d'un peu plus d'un million de tonne de cacao. Les cours du marché du cacao face à l'entente Abidjan- Accra sont en hausse.

La stratégie des deux leaders s'avère payante d'autant plus qu'une bonne volonté est affichée par l'industrie du chocolat, face aux exigences des deux champions africains de la fève et de la hausse des prix sur marché. Aussi le duo Abidjan-Accra entraîne les autres pays producteurs dans son sillon au point qu'une sorte d'OPEP de la fève est sur les rails pour tenter de stabiliser un cours très volatil du cacao.

Les industriels du cacao qui refusent l'idée d'un prix plancher revisitent leur position et préfèrent celle de la prime à l'achat de 400 dollars la tonne c'est-à-dire le différentiel de revenu proposé par Abidjan et Accra. Cependant, ceux-ci insistent davantage sur leur programme de durabilité et de certification au détriment du différentiel de revenu décent qui, pour Accra et Abidjan, ont « un impact plus important sur l'ensemble des producteurs ». Ceux-ci également se veulent regardant sur les questions de destruction massive de la forêt et le travail des enfants dans les plantations, des sujets pour lesquels ils demandent des engagements aux deux leaders du cacao mondial. Interrogé par RFI, [Patrick Poirrier le PDG de Cémoi](#) estime « *qu'il faut soutenir les producteurs et que le cours mondial du cacao est trop faible* ». Le chocolatier français a, il est vrai, investi, comme par exemple Cargill, dans des capacités de broyage à Abidjan, il a besoin des fèves ivoiriennes. Mais le dirigeant de Cémoi confie aussi son espérance que les cours mondiaux rejoignent le niveau demandé, à savoir 2600 dollars la tonne livrable en octobre 2020. Car que se passerait-il si les cours s'affaissaient à nouveau ? Il faudrait compenser, pour débloquer les positions des grands vendeurs et acheteurs de fèves sur le marché à terme, par des cacaos moins chers, de pays concurrents, qui seraient encouragés à produire davantage. Quant au chocolatier « Mars », il estime que l'augmentation des revenus des producteurs de cacao tout en garantissant une culture

durable du cacao est la clé d'un secteur du cacao prospère", explique au [Wall Street Journal](#), Joseph Gerbino, directeur mondial des communications chez le géant américain de la confiserie.

### **Une grande victoire pour Abidjan et Accra et future naissance d'un « cartel du cacao » ou « OPEP du Cacao »**

On note une victoire pour les deux géants du cacao bien qu'ils n'aient pas pu imposer toutes leurs conditions, et une réelle avancée pour les petits producteurs. En Côte d'Ivoire la moitié d'entre eux vit sous le seuil de pauvreté avec moins de 1,2 dollar par jour, selon les chiffres de la Banque mondiale. Cette mesure entrera en vigueur dans un an sur la récolte 2020/21. Une victoire pour le Ghana et la Côte d'Ivoire qui ont réussi à faire mettre en place un programme de durabilité sur le long terme et qui vise à appliquer un différentiel de revenu décent. Ce programme a été établi au terme de plusieurs rencontres et discussions avec tous les acteurs impliqués dans le processus de production et de transformation du cacao des deux pays. A cela s'ajoute la future naissance d'une « OPEP » du cacao qui viendra stabiliser les cours très volatils du cacao sur le marché international pour le bonheur des pays exportateurs en particulier et permettre en général aux producteurs et agriculteurs d'en vivre décemment de façon générale. Le pari était risqué mais le jeu en valait la chandelle.